



2 ème COMMUNIQUE AUX CHEMINOTS 20 FEVRIER APRES MIDI

Metz, le 20 février 2017

Convoquées par la Direction SNCF suite à l'accident ferroviaire mortel du 14 février 2017, les organisations syndicales ont respecté une minute de silence en la mémoire du conducteur tragiquement décédé.

Nos organisations syndicales ont pris connaissance avec consternation, de l'intention des entreprises CFL et SNCF de reprendre les circulations entre Luxembourg et Thionville dès le mardi 21 février sans même connaître les causes de l'accident.

En effet, la direction a affirmé aux OS : les raisons de cet accident ne sont à ce jour pas connues et dépendent de l'exploitation de l'ATESS (boîte noire) qui est actuellement en possession de la police judiciaire.

Nous déplorons que la Direction des CFL annonce la reprise des circulations sans garantie en terme de sécurité que sont en droit d'exiger les usagers et les cheminots.

La Direction régionale SNCF, n'ayant aucun élément nouveau à porter à notre connaissance, accède à notre revendication légitime et à ce jour décide de ne pas remettre en place le plan de transport et de ne pas envoyer des agents de conduite et d'accompagnement sur le territoire Luxembourgeois.

Bien entendu, cette mesure doit s'appliquer à l'ensemble des cheminots et de tout collègue.

Nous attendons de l'entreprise une communication du plan de transport adapté aux Usagers.

Comptant sur la direction pour ne pas opposer les Usagers et les Cheminots, la sécurité étant l'affaire de tous, remettons-la au cœur de nos métiers.